



# SOCIÉTÉ DES RÉGATES DE COURSEULLES

## Annexes aux Instructions de course Habitables 2017-2020 Samedi 16 septembre 2017 Courseulles → St Vaast

### 5.1 Programme des courses, heures de départ

Départ à terre vers l'ouest ou bateau comité.

Mise à dispo : 09 h 00

### 7 Définition de la zone de course

Voir cartes SHOM n° 6857 et 7420.

### 8.1 Description des parcours

Les marques sont à **contourner** du côté requis (Td : tribord ; Bd : bâbord).

Parcours N°1		Parcours n°2	
Gavendest	Td	Cussy Broadsword	Bd Td
La Dent	Td	La Dent	Td

### 9 Marques

SRC D blanche et bleue

49° 20,7' N 0° 27,7' W

Autres bouées : consulter les documents officiels

### 11.1 Définition de la ligne de départ

Voir affichage au club

### 13.1 Position de la ligne d'arrivée

Laisser la dernière marque de parcours (**La Dent**) du côté requis (**tribord**) et couper l'alignement formé par cette marque et la bouée Gavendest.

**Dans tous les cas : auto-pointage. Feuille à remettre dès votre arrivée au port de St Vaast à la commission régates.**

### 14 Système de pénalité de remplacement choisi

Voir instructions de course.

#### Rappel individuel :

Les voiliers partis avant leur heure de départ et ne refaisant pas le tour d'une extrémité de la ligne seront pénalisés de 20% du nombre des inscrits, mais pas moins de 3 places, ou classés derniers si ce calcul leur est favorable.

### 15.1 Heure limite

L'heure limite pour couper la ligne d'arrivée est fixée à 22h le 16 septembre 2017

### 17.3 Calcul du temps compensé

Le temps compensé est calculé en temps/temps (sans CVL).

### 20 Catégorie de navigation

L'armement minimum est la catégorie semi-hauturière.

**Ouverture des portes de Saint-Vaast : 17h34 le samedi 16 septembre 2017**

**N'oubliez pas de remercier le sponsor, la Maison Gosselin, si vous allez au magasin.**